



OCEANIE/PAPOUASIE NOUVELLE GUINEE - Objection de conscience des écoles catholiques en ce qui concerne l'éducation sexuelle prévoyant la promotion du préservatif

Rabaul (Agence Fides) – Dans les écoles catholiques de Papouasie Nouvelle Guinée, l'éducation sexuelle ne prévoira pas la promotion de l'usage du préservatif et aucun préservatif ne sera distribué aux élèves malgré les décisions de l'Etat en la matière. C'est ce qu'a décidé la Conférence épiscopale qui, comme cela a été indiqué à l'Agence Fides, a annoncé la mise en place d'une « objection de conscience » contre les mesures du Ministère de l'Education. Le Ministère a disposé que des préservatifs devaient être distribués aux élèves dans les établissements d'enseignement secondaire. La mesure fait partie d'une nouvelle politique visant à combattre le SIDA et prévoit un parcours d'éducation sexuelle dans le cadre de la scolarité.

Après une récente assemblée, les Evêques réaffirment : « Même si le document émis par le Ministère de l'Instruction est positif à de nombreux égards, nous ne pouvons être contraints à appliquer une politique – celle de la promotion et de la distribution des préservatifs – qui s'oppose à notre philosophie de l'éducation » déclare à Fides S.Exc. Mgr Francesco Panfilo, Archevêque de Rabaul et Vice-président de la Commission épiscopale pour l'Education catholique. Mgr Panfilo affirme que l'Eglise est prête également à répondre de sa décision devant la justice dans le cas où l'Etat devait mettre en cause cette décision des établissements catholiques en recourant aux voies légales.

L'Eglise catholique – explique l'Archevêque à Fides – considère la distribution de préservatifs comme un signal erroné en direction des élèves : il les encourage à de nouvelles attitudes de liberté sexuelle avant et en dehors du mariage, attitudes qui peuvent provoquer le SIDA. « Si une école donne un stylo à bille et un livre à un élève, le message de base est simple : il s'agit d'une incitation à étudier. Mais si elle donne des préservatifs, le message envoyé aux élèves sera seulement : allez et sentez-vous libres de faire ce que vous voulez ». C'est une invitation à l'irresponsabilité, explique à Fides James Ume, Principal d'un établissement d'enseignement secondaire intitulé à Saint Jean Baptiste de La Salle.

Selon le Ministère de l'Education, en revanche, il n'existe pas de moyens pour contrôler complètement le comportement sexuel des élèves. Vu le fort taux d'infection par le virus du SIDA au cours de ces dernières années enregistré parmi la population scolaire, l'usage du préservatif est, selon le Département, utile à limiter les dommages et les cas de contamination.

L'Eglise catholique souligne en outre que les modalités choisies à propos du parcours d'éducation sexuelle et de lutte contre le SIDA pour les élèves doit revenir aux Conseils d'Institut et tenir compte de la contribution conjointe des enseignants et des parents des élèves. La politique, déclare le Père Paul Jennings, du Collège international Saint Joseph de Boroko, « devrait faire davantage pour préserver un partenariat avec les parents » et ne pas imposer des directives concernant l'éducation de leurs enfants. (PA) (Agence Fides 09/05/2012)